



Nombre d'élus exercice : 12
Nombre d'élus présents : 8
Quorum : 7
Nombre de votants : 8

PROCES-VERBAL DE SEANCE

CONSEIL MUNICIPAL MAIRIE DE JAULDES

Lundi 28 août 2023 à 18h30



Le Conseil municipal de la commune de Jauldes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Monsieur BOIVENT Sébastien, Maire.

PRESENTS : MMES LESENNE – POT
MM BOISSIER DECOMBES – BOIVENT – DESCLIDES – DESLANDES –
HUBERT – SUTRE

EXCUSÉES : MMES GUÉRIN – TABEL

ABSENTS : MM JUANOLA – LEROY

POUVOIR : S.O.

Monsieur le Maire ouvre la séance :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 11 JUILLET 2023
2. 2023-08-01 D : ELECTION D'UN ADJOINT
3. 2023-08-02 D : ELECTION D'UN MEMBRE AU CCAS
4. 2023-08-03 D : ORANGE – CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'IMPLANTATION D'UNE ARMOIRE FTTH SUR LE DOMAINE PUBLIC

Le secrétaire de séance est Monsieur SUTRE.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 11 JUILLET 2023

Le compte-rendu est adopté sans remarque aucune.

2. 2023-08-01 D : ELECTION D'UN ADJOINT

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,
- Vu la délibération n°2020-05-03 D du 26 mai 2020 portant création de 3 postes d'adjoints au Maire,
- Vu l'arrêté municipal n° 2020-31 G du 28 mai 2020 donnant délégation de fonctions et signature du Maire aux adjoints,
- Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au Maire,
- Considérant que lorsqu'un poste d'adjoint est vacant, le Conseil Municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire,
- Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant d'un 2^{ème} adjoint,
- Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,
- Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à cette élection sans élections complémentaires préalables, vu que le Conseil Municipal n'est plus au complet au vu de la démission d'un conseiller municipal.

Monsieur le Maire demande si des conseillers municipaux se portent candidat.

Personne ne porte candidat, faute de temps ou de compétences.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de réduire le nombre de poste d'adjoints à 2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte la réduction du nombre d'adjoints à 2. Monsieur DESCLIDES devient donc 2^{ème} adjoint.

3. 2023-08-02 D : ELECTION D'UN MEMBRE AU CCAS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à la démission d'une conseillère municipale et élue au CCAS, il convient de procéder à l'élection d'un nouveau membre.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à élire ce nouveau membre au CCAS.

Après le vote du Conseil Municipal, a été élu au premier tour de scrutin à la majorité, Monsieur Gérard SUTRE.

4. 2023-08-03 D : ORANGE – CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'IMPLANTATION D'UNE ARMOIRE FTTH SUR LE DOMAINE PUBLIC

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'Orange l'a sollicité pour l'installation d'une armoire FTTH, pour le déploiement de la fibre optique, sur le domaine public.

Monsieur le Maire précise que cette armoire sera implantée le long de la salle des fêtes, côté bar (parcelle AA 9).

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention avec Orange.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à cette affaire.

5. QUESTIONS DIVERSES

- Projet garderie périscolaire

Quatre équipes d'architectes ont répondu à l'appel à candidature :

- Atelier CAHUETTE (Angoulême)
- Atelier d'architecture Manuel TABUT (Angoulême)
- Anne MOREAU (Ruffec)
- KEGO Architectes (YVRAC-33)

Une réunion est prévue le 29 août avec les services de l'ATD 16 en mairie à 14H afin de déterminer l'équipe retenue pour réaliser le projet.

- Modification date du Conseil municipal de septembre 2023

En raison d'une modification d'emploi du temps, le Conseil municipal prévu le 18 septembre prochain est reporté au lundi 25 septembre à 18h30.

- Point sur les travaux en cours

- **Couverture, zinguerie, isolation des bâtiments communaux**

L'entreprise BELAUD a réalisé l'ensemble des ses prestations de couverture, zinguerie et isolation des bâtiments communaux, objet du contrat de 2022. Les travaux de zinguerie sur le groupe scolaire primaire et le nettoyage des couvertures existantes sont aussi terminés.

- **Restaurant scolaire**

La société SUBLIM est intervenue pour traiter les poutres anciennes du restaurant scolaire pour un coût d'environ 600€. Ces poutres étaient colonisées par des vrillettes.

- **Travaux de voirie**

En complément du marché passé à la société EUROVIA, à la demande des acquéreurs de la maison de M et Mme DUQUEYROIX à Magnac, qui souhaitent modifier l'entrée de leur propriété, la voie desservant cette habitation sera prolongée jusqu'au pignon sud de la grange pour un prix d'environ 2000€. Les travaux ne sont pas encore commencés en raison des vacances.

- **Salle des fêtes**

La nouvelle jupe de scène a été posée avant le second spectacle des Soirs Bleus.

- **Citerne incendie et caniveaux de Combe à Roux, curage des fossés**

Ces travaux ne sont pas encore commencés compte tenu des vacances. Monsieur le Maire va prendre contact avec les entreprises.

- Point sur l'avancement du site internet

Le nouveau site internet est bien avancé. Il reste à finaliser quelques éléments. Une présentation a été réalisée et l'unanimité des participants au Conseil municipal ont salué la convivialité et l'intuitivité de ce site.

- Circuit des remparts : traversée de la commune

A l'occasion du circuit des remparts d'Angoulême, le 16 septembre prochain, un défilé de voitures anciennes traversera la commune vers 9H. Ce rallye empruntera les RD 91 et 45.

- Zone accélération des énergies renouvelables

Aucune décision n'est prise sur le sujet en attendant la conférence des Maires de GrandAngoulême qui va se tenir le 5 septembre prochain, ceci afin d'avoir une réponse cohérente à l'échelle du territoire.

- Informations sur les syndicats intercommunaux

Pierre DESCLIDES nous informe que la rentrée scolaire s'annonce sur de bonnes perspectives :

- 113 élèves inscrits,
- Plus d'enfants à la garderie attendus,
- Suppression du ramassage dans les villages sur la commune de JAULDES,
- Location du mini-bus à la mairie de COULGENS, cette commune ayant décidé de continuer le ramassage dans les villages.

- Questions diverses

- **Remplacement de Madame TALLON**

Francette TALLON est remplacée par Madame MARSAC qui réside à ANAIS.

- **Budget 2023**

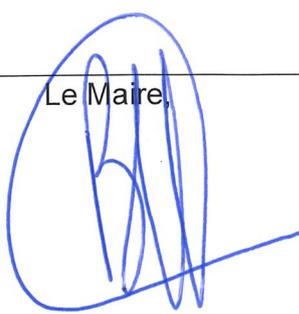
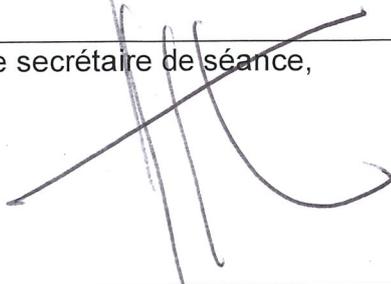
Une analyse des dépenses EDF a été faite au 31 août. Celles-ci s'élèvent à environ 22 000€ pour un budget prévisionnel de 55 000€. Cette somme représente environ 40% des dépenses prévues. Aussi, le budget devrait être largement tenu.

Par contre de nombreuses réparations et entretiens sur le matériel des services techniques ont été faites et il semble qu'il n'y aura pas d'économies à attendre sur ce poste-là.

- Date à retenir

- 19 septembre 2023 à 18H30 : commission travaux

La séance est levée à 19h55.

<p>Le Maire,</p> 	<p>Le secrétaire de séance,</p> 
--	--